

# / **TOURISME INDUSTRIEL À EDF SA**

## **....SUITE**

avril 2014

**SUITE À L'INTERVENTION DE FO, LES 33 SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ EXIRIS ASSURANT JUSQU'AU 2 AVRIL 2014 LES PRESTATIONS DE GESTION POUR EDF DES SITES EDF OUVERTS AU PUBLIC ONT ÉTÉ REPRIS PAR LES NOUVELLES SOCIÉTÉS MANATOUR (SUD-OUEST) ET JUNIUM (SUD-EST).**

## **FO ÉNERGIE ET MINES SE FÉLICITE QU'AUCUN SALARIÉ N'AIT FINALEMENT PERDU SON EMPLOI SUITE AU CHANGEMENT DE PRESTATAIRE !**

Sur ce dossier, force est de constater que la Direction d'EDF SA a fait preuve d'une grande légèreté en n'imposant pas aux prestataires retenus dès l'ouverture de l'appel d'offres des clauses sociales garantissant aux salariés leur emploi et leur salaire.

Sans préjuger de la qualité des prestations servies par les nouvelles sociétés, FO ne peut qu'être inquiet des errements qui d'ores et déjà se manifestent depuis quelques jours tant dans la prestation elle-même que dans le traitement social des salariés.

Inconcevable est par exemple l'imposition faite aux salariés de JUNIUM de prendre leurs 12 premiers jours de contrat de travail (du 2 au 14 avril) en congés payés, entraînant la fermeture des sites EDF.

**FO Énergie et Mines tient à informer les salariés que cette mesure est contraire à la législation du travail et peut faire l'objet d'un recours auprès des tribunaux compétents.**

FO, a obtenu l'engagement d'EDF il y a quelques jours seulement que les ex-salariés d'EXIRIS seraient repris aux mêmes conditions salariales et sociales, appelle à la plus grande prudence lors de l'examen des nouveaux contrats de travail, en évitant notamment toute signature précipitée.

### **Pour tout contact :**

Suno NAVARRO, Secrétaire Syndical Central FO à EDF SA (06 25 74 56 20)

ou

Thierry IMBAUD, Délégué Syndical FO UPSO EDF (06 25 31 16 08)

